



**L'APPROCHE PAR COMPETENCES, LEVIER DU DEVELOPPMENT DES PAYS
AFRICAINS : CAS DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO(RDC)**

Par Athanase Habimana Mvukiyehe¹

*¹Chef de Travaux à l'ISP Kinyatsi-Nyamitaba (RDC), PhD candidate at the
University of Eastern Africa, Baraton, Kenya*

athanasehabimana2014@gmail.com

RESUME

L'objet de l'étude est de montrer le rôle de l'Approche par Compétence (APC), dans les efforts de développement des pays africains, spécialement la République Démocratique du Congo. Le cadre méthodologique est théorique. Il a été question de fouiller la littérature pour trouver les justifications du rôle de l'APC pour booster l'économie du pays, notamment résorber le chômage qui pèse lourdement sur la jeunesse. La plupart de littérature parcourue est unanime sur le rôle positif de l'APC dans la formation de la jeunesse aux arts et métiers. Cependant, l'étude révèle que le concept de l'APC n'a pas encore été bien configuré dans la terminologie pédagogique. A cela s'ajoute le manque de préparation des enseignants et l'accompagnement des autres partenaires éducatifs. Le curriculum d'enseignement surtout celui de l'éducation de base devrait intégrer les notions qui préparent les jeunes à la professionnalisation comme l'entrepreneuriat et la déontologie professionnelle. Comme l'APC exige la maîtrise des compétences par le traitement des situations, l'insistance sur les langues locales aiderait à donner à l'APC son essence.

Mots clés : APC, Curriculum, levier, réforme curriculaire , réforme, formation professionnelle

INTRODUCTION

L'Afrique est aujourd'hui confrontée à un dilemme à la ligne verte à suivre pour booster son économie et par ricochet, son développement intégral. Comme renseigne l'histoire, les pays africains ont longtemps vécu jusqu'à l'ère des indépendances dans un parrainage éducatif métropolitain. C'est vraiment le propos de Matero et Magheti (2010).dans leur étude sur le système d'accréditation des établissements de l'enseignement supérieur et universitaire en Afrique. L'éducation à l'époque, visait un dualisme de formation d'une élite pour la classe politique et d'une masse paysanne pour la main- d'œuvre ouvrière pour la production. Après les indépendances, la politique éducative fut orientée vers la formation des cadres de relève à tous les niveaux de la vie nationale car le départ des colons avait laissé un vide presque dans tous les secteurs. Il sied de souligner que le départ des blancs n'a pas été préparé, mais aussi, les colons

ne pouvaient pas être réjoui de voir les colonies prendre la relève de la vie nationale sans beaucoup de difficultés.

La politique autocentrée sur les besoins de l'Afrique rencontre la déclaration de Président Sénégalais Mack Sal lors de son discours inaugural des assises du colloque international de Dakar en Janvier 2016 centré sur le thème « Vatican II, 50 ans après ». Il a fustigé que « les africains n'ont pas besoin des maîtres pour leur enseigner leur propre histoire, ils ont leurs propres maîtres parmi lesquels Cheik Anta Diop et ses disciples Théophile Obengo, Aboubakry Lam... » (Mambu, 2017, p.667). De son côté, Benoit VERHAEGEN cité par Kasereka Kavhwahirehi insiste sur le rôle de l'université qui est censée offrir à la jeunesse de l'Afrique une formation centrée sur les formes sociales capables de déclencher un développement adapté à l'Afrique. Il s'exprime en ces termes « l'université est véritablement africaine lorsqu'elle contribue le mieux possible à connaître et à résoudre les contradictions des sociétés africaines et prend la part qui lui incombe dans la création des formes sociales nouvelles dans une Afrique confrontée au défi de son développement et de son adaptation au monde moderne. » (Kasereka, 2007,p.149).

Il est vrai que l'Afrique compte sur le professionnalisme de ses maîtres, cependant, dans beaucoup de domaines de la formation scientifique et professionnelle en l'occurrence dans le secteur éducatif, le chemin reste long à parcourir. Aussi, pour relayer le langage de Françoise Cros, professeur au conservatoire national des Arts et Métiers, Paris, France, si l'Afrique ne dispose pas de professionnels formés pour installer les compétences, les résultats peuvent être moins bons (Cros, 2010). La formation des enseignants demeure une tâche délicate pour mener à bout toute réforme éducative. Les efforts des dirigeants dans ce domaine doivent porter sur la formation initiale dans les universités et instituts supérieurs et sur la formation continue en plein exercice d'emploi.

Il y a bientôt plus de six décennies que les pays africains se battent pour se libérer de la tutelle scientifique occidentale pour mettre en place un système éducatif authentique, sous la houlette de l'organisation des Nations Unies pour la Science et la Culture (UNESCO). La preuve relève d'une série des conférences sur les réformes curriculaires tenues dans plusieurs villes africaines : Addis-Abeba, 1961 ; Abidjan, 1964 ; Nairobi, 1968 ; Lagos, 1976 ; Harare, 1982 ; Dakar, 1991 etc. (Eger, 2016). Ce tournoi interafricain des conférences curriculaires visait à doter aux pays africains d'une orientation curriculaire, qui dans la pensée de Eger pouvait constituer « the conditional cash transfert and long term improvements in job markets as gateway towards developemnt » (Eger, 2016). Le grand souci de toutes les réformes curriculaires était le mariage entre la théorie et la pratique et extensivement, l'adéquation entre la formation et l'emploi. Dans ce sens, l'APC¹ est accueillie comme un sauveur pour répondre aux préoccupations au-delà du cinquantenaire au regard d'un système éducatif adapté à une Afrique en quête de son positionnement socio-économique.

Le curriculum d'enseignement constitue le socle indéniable de tout système éducatif. C'est à travers ce curriculum que sont définis les objectifs intermédiaires et les objectifs opérationnels qui guident toute action éducative. Dans l'esprit de Knight (2016), "the curriculum cannot focus merely on mental development or career preparation. It must develop the whole person that is physical, social spiritual and vocational as well as the mental needs of each

¹ APC : Approche Par Compétence

student”. Un curriculum met l’accent sur la formation complète ou vraiment ce que les anglais appellent 3H, c’est-à-dire le « Head », le « Heart », and the « Hand ». Une telle formation complète fait appel aux compétences psycho-sociales et socio-professionnelles qui préparent la jeunesse pour une professionnalisation. « The Hand » met l’accent sur les compétences psychomotrices ou les « motor skills ». Les « moto-skills » préparent les jeunes à des apprentissages manuels. Pour intégrer efficacement ces différentes compétences dans le curriculum, l’on doit se rapprocher des « cognitivist schools ». Ces schools comme l’indique Petty (2004,p.4), “the cognitivist schools believe that learning by doing, and asking students challenging questions will help students make their own sense of what they are studying and enable them to make use of their leaning in real life”. La théorie cognitiviste dans l’éducation semble répondre aux besoins des réformes déjà entamées en Afrique sur les orientations curriculaires. L’enseignement en Afrique après les indépendances jusqu’ aux années 1990 a été qualifié de livresque ou à ce que George Knight (2016) a appelé « education focused almost exclusive on the mental ». Ce genre de formation a conduit à l’obtention des diplômes scolaires ou universitaires avec moins d’accent sur la formation professionnelle. Pourtant, comme le soulignent Oliva et Gordon II (2013), quand ils évoquent les objectifs de l’éducation tel que définis par l’Organisation des Nations Unies pour la Science et la Culture (UNESCO), les buts de l’éducation sont de résoudre les problèmes de l’humanité notamment la faim, la guerre, les maladies et le chômage. L’Afrique étant un continent rongé par les maux ci-haut énumérés, une réforme souhaitée du curriculum d’enseignement doit focaliser plus sur les compétences et moins sur les connaissances théoriques pour apporter une solution efficace à ces fléaux. L’APC est ainsi ressentie comme l’une des solutions. Avant d’amorcer une réforme curriculaire, il est important de comprendre la notion de curriculum que beaucoup confond avec le programme d’étude. Pour Ettayebi et Defise cité par Jonnaert (2010) :

Un curriculum est un système constitué d’un ensemble de composantes à visée éducative articulées entre elles, ces composantes permettent l’orientation et l’opérationnalisation d’un système éducatif à travers des plans d’actions pédagogiques et administratifs. Il est ancré dans les réalités historiques, sociales, linguistiques, politiques, religieuses, géographiques et culturelles d’un pays, d’une région ou d’une localité p.39

Dans cette optique, le curriculum vise à définir une formation adaptée à un type de citoyen qui répond aux normes et aux besoins d’une société.

L’APC, LEVIER OU VERROU DU DEVELOPPEMENT

Avant d’entrer en profondeur de l’APC, signalons tout d’abord que les experts en matière de l’éducation n’ont pas encore une définition exhaustive de l’APC. Sans effrayer le lecteur sur les défis conceptuels à relever dans l’implantation de l’APC, Cyr et al.(2016), éclairent l’opinion sur le flou qui règne quant à la définition de l’APC. Ils s’expriment en ces termes :

Les imprécisions au niveau pédagogiques s’accompagnent d’un flou au niveau curriculaire et au niveau conceptuel, le fou même dans la notion de compétence. Plusieurs définitions existent dans la littérature et si on n’y trouve certains points communs, elles n’ont pas toujours les mêmes fondements et structures. Elles invitent donc à des interprétations différentes de l’idée de compétences et par conséquent à des moyens différents pour favoriser son développement chez les élèves ainsi que son évaluation, p.4.

Malgré ce flou qui entoure la notion de compétence, sa définition semble se coller à l'orientation et au sens que lui prête l'utilisateur.

Dans un contexte professionnel, le mot compétence est défini comme « un groupement ou un ensemble intégré de connaissances, d'habilités et des attitudes permettant de faire avec succès une action ou un ensemble d'actions telle qu'une tâche ou une activité de travail ». (OIF, p.4). Dans cette perspective, l'APC est définie en fonction des compétences nécessaires à l'exercice d'un métier et à formuler en objectifs dans le cadre d'un programme d'études. Dans la logique de l'OIF², l'APC repose sur trois axes fondamentaux : 1) la détermination et la prise en compte de la réalité du marché du travail, tant sur le plan global(situation économique, structure et évolution des emplois), que sur un plan plus spécifique, lié à la description des caractéristiques d'un métier et à la formulation des compétences attendues pour l'exercer 2) le développement du matériel pédagogique comme tel, ce matériel comprend le référentiel d'évaluation de divers documents d'appoint destinés à appuyer la mise en œuvre locale et à favoriser une certaine standardisation de la formation 3) la mise en place dans chaque établissement de formation d'une approche pédagogique centrée sur la capacité de chaque apprenant de mobiliser ses connaissances dans la mise en œuvre des compétences liées à l'exercice du métier qu'il a retenu.

Motivés par un souci de préparation professionnelle à la jeunesse, la République Démocratique du Congo a entamé depuis plus de deux décennies l'Approche Par Compétences dans son système éducatif comme c'est le cas pour la plupart de ses voisins africains. Les mobiles qui sous-tendent cette réforme ont été dégagés par Munangi Mpangu (2009, p.6) dans ces lignes « ... les branches de l'enseignement ne sont pas liés à la vie de l'apprenant, ... le processus d'enseignement apprentissage est plus théorique que pratique, ... manque d'intégration dans les matières enseignées ». De surcroit, renchérissement Cyr et al. (2016, p.3), « la réforme curriculaire s'inscrit dans une intention d'amélioration de la qualité de l'enseignement de base et aussi de sa pertinence en adaptant les contenus aux exigences socio-économiques actuelles ».

Du moment où les experts éducatifs se plongeaient dans la recherche des tunnels pour convoyer les réformes curriculaires, les choix politiques ont semblé s'imposer par une révision de la loi cadre de l'enseignement national n° 086-005 du 22 Septembre 1986, qui, à l'épreuve de temps, s'avérait inadaptée à l'évolution constitutionnelle et sociale de la République Démocratique du Congo ainsi qu'aux systèmes, aux réalités culturelles et aux besoins fondamentaux du développement national tel que stipulé dans la loi-cadre n° 004/ 14 du 11 Février 2014 de l'enseignement national (Gouvernement de la République du Congo,2014,p.4). Les instruments juridiques tel que la déclaration universelle des droits de l'homme et des peuples, la constitution de la République Démocratique du Congo, a constitué la roche-mère à cette nouvelle loi-cadre qui a introduit plusieurs innovations dans le système éducatif congolais dont l'éducation de base, la professionnalisation de l'enseignement et la promotion des établissements techniques professionnels, d'arts et des métiers.

La question pertinente reste de savoir si l'APC constitue une panacée aux problèmes de développement des pays africains.

² OIF : Organisation Internationale de la Francophonie

METHODOLOGIE

La recherche est purement qualitative. La technique documentaire a permis de fouiller la littérature pour découvrir ce que les auteurs ont dit sur le sujet. Les documents analysés sont les programmes révisés du cycle terminal de l'éducation de base, les articles en lignes et les ouvrages de différentes bibliothèques. Une analyse critique a permis de dégager les conclusions utiles pour bien mener la réforme de l'Approche par Compétences en République du Congo. La littérature consultée se trouve dans la page des références.

RESULTATS

Du point de vue politique, les espoirs sont nourris sur la force de l'APC à résorber le chômage par la formation professionnelle de la jeunesse. Cette précision a été celle du premier ministre de la République Démocratique du Congo, son excellence Sylvestre Ilunga Ilunkamba, lors du forum national sur la formation professionnelle tenue à Kinshasa du 5 au 7 Décembre 2019 (<https://www.radiookapi.net/2019/12/07/actualite/politique>).

L'appui de la banque mondiale fait croire qu'un projet de réforme curriculaire basée sur les compétences peut apporter des changements tant souhaités. Comme le souligne Jonnaert (2017,p.4), la République Démocratique du Congo bénéficie d'un financement de la Banque mondiale pour le projet éducation pour la qualité et la pertinence des enseignements au niveau secondaire et universitaire (PEQPESU). C'est un projet qui couvre une période de 6 ans allant de 2016-2021 et vise entre autres l'amélioration de l'enseignement et l'apprentissage des sciences et des mathématiques au niveau secondaire et le renforcement de la pertinence de l'enseignement technique et la formation professionnelle au niveau de l'enseignement secondaire et professionnel. Ce projet vise le renforcement des capacités professionnelles et la réécriture des programmes de l'éducation, de l'école secondaire, des instituts supérieurs et des universités pour les conformer à la vision du gouvernement de doter la jeunesse des compétences nécessaires pour faire face aux problèmes sociaux dont celui du chômage (Jonnaert, 2017).

L'APC peut apporter des solutions aux problèmes de développement sous quelques préalables techniques. Cros (2010) montre qu'une bonne réforme curriculaire s'accompagne d'une remise en question des modes d'évaluation antérieures et propose une nouvelle façon de prévenir la réussite scolaire. Pourtant on a vu aucun pays étudié changé les modes d'évaluation des élèves et notamment les systèmes d'examen, les évaluations certitatives. En outre, poursuit cyr et al. (2016), bien que l'APC propose une structure de programme et une vision curriculaire centrée autour du développement des compétences, elle n'en prescrit en rien les moyens pédagogiques pour y parvenir, pas plus qu'elle ne propose aux enseignants d'approches permettant de donner du sens aux apprentissages.

L'essence d'une réforme curriculaire ne dépend pas seulement d'une vision politique ou d'un arsenal logistique. D'autres paramètres accompagnent et d'ailleurs peuvent conditionner la réussite d'une réforme curriculaire. Il s'agit là à titre d'exemple de l'attitude que les enseignants, les apprenants, les membres de la communauté éducative et la société en général affichent face à cette réforme. C'est ce qui explique que, selon les différents rapports sur le sujet, l'APC nécessite de conjuguer des principes pédagogiques innovants avec des ressources souvent caractérisées par la rareté des ressources et un manque de formation des enseignant (Cyr et al.,2016). Il été constaté que les formations dispensées sont conçues du sommet vers la base selon une modalité en cascade qui induit une déperdition progressive de qualité, faute de mesure

de régulation de contrôle. La durée de formation est beaucoup plus longue pour les formateurs et presque inexistante pour les enseignants, qui pourtant, sont des personnes ressources immédiates pour l'implantation des réformes curriculaires Cyr et al.(2016). Aussi il est à noter que les enseignants sont accusés de pas être dans l'esprit de l'APC qui leur laisse une marge d'autonomie et de crédibilité, alors qu'ils n'ont pas pratiquement pas été associés à la construction de cette réforme (Cros, 2010). Les réformes ont manqué une politique volontaire et suivie de communication et de consultation au-delà de la prise de décisions initiale. Elles ont de ce fait peu et mal connues de la communauté. Dans de nombreux pays, l'APC est la méthode choisie pour l'élaboration de nouveaux programmes scolaires, et elle est présentée comme un facteur déterminant de l'amélioration de la qualité de l'éducation (Cyr et al., 2016).

Une étude de Cros et al. Cité par Cyr et al.(2016,p.4) financée par plusieurs organisations internationales (l'Agence Francophone pour le Développement, AFD ; l'Organisation Internationale de la Francophonie, OIF ; et la Banque Africaine de Développement, BAD) sur l'évaluation du processus des réformes curriculaires en Afrique centrée sur l'APC, a soulevé plusieurs problèmes liés à la mise en œuvre de l'APC notamment la rareté des ressources pédagogiques, le manque de préparation des enseignants, le flou qui règne dans la conceptualisation de l'APC. Pour développer les compétences, l'apprenant est appelé à traiter plusieurs situations en utilisant les ressources locales. Ces ressources, comme les banques des situations doivent être disponibles en langues locales.

LA REFORME DE L'APC EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Dans un contexte de la République Démocratique du Congo, les banques des situations disponibles dans les différentes langues nationales congolaises pour la réforme du programme des sciences du cycle terminal de l'éducation de base permettent d'aider les enseignants, les élèves et les parents à mener à bien l'action éducative. Malheureusement, force est de constater que notre jeunesse s'est acculturée au point où elle ne maîtrise pas sa langue locale. Il est difficile d'appliquer l'APC si on ne met pas d'accent sur les langues locales. Pourtant dans la réforme curriculaire amorcée pour le cycle terminal de l'éducation de base, on a nulle part attribué une place à la langue locale. La grille horaire hebdomadaire prévoit 25% d'enseignement des langues notamment le français et l'anglais oubliant d'insérer une langue nationale parmi les quatre que compte notre pays à savoir : Le Lingala, Le Kiswahili, Le Kikongo et le Tshiluba, pourtant, prévu par la loi cadre n° 14/004 du 11 Février 2014 (Gouvernement de la République Démocratique du Congo, 2014)). Au terme de cette loi-cadre l'innovation n° 17 recommande l'utilisation des langues nationales ou du milieu comme medium d'enseignement et d'apprentissage aux cycles élémentaire et moyen du primaire et comme discipline au niveau secondaire et supérieur. Elle recommande également l'apprentissage des langues étrangères importantes au regard de nos relations économiques, politiques et diplomatiques.

Le ministère de l'Enseignement Primaire Secondaire et Technique(EPST), jadis Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel(EPSP), pilote une réforme sur le programme éducatif du domaine d'apprentissages des sciences (sous domaine des Mathématiques, sous domaine des sciences physiques, technologie et technologie de l'Information et de la communication, TIC et le sous domaine des sciences de la vie et de la terre notamment la Botanique, l'Anatomie et la Zoologie). Dans la logique de la réforme du sous domaine d'apprentissage des mathématiques précise le (DIPROMAD,2018, p.20), les

connaissances dans ce domaine permettent à l'enfant de structurer sa pensée et de modéliser les phénomènes naturels. En outre, renchérit la même source, les mathématiques permettent à l'enfant de développer son imagination, le goût de la recherche, la découverte et la résolution des problèmes. Au-delà de ce rôle dont l'aspect s'avère plus scientifique, Feyereisen et al.(1970,p.158), depuis les années 70, avaient trouvé dans l'enseignement des mathématiques un aspect plus pratique ; ils s'expriment en ces termes « ... to enjoy the discipline, to be able to learn more mathematics, to use mathematics in the many modern day occupations and profession requiring »p.158. Toute réforme engagée dans l'esprit de l'APC ne doit pas passer outre cette dernière dimension pratique de l'enseignement des sciences mathématiques. Comme nous le savons, l'application des mathématiques est incontestable dans tous les domaines de la vie et particulièrement dans le domaine professionnel (Agriculture, Menuiserie, Mécanique, Plomberie...). Le sous domaine d'apprentissage des sciences physiques, de la technologie et de la technologie de l'information et de la communication comme le note le DIPROMAD (2018) a le rôle d'épanouir l'univers de l'enfant « ... l'enfant comprend la nécessité des objets techniques qui l'entourent, ce qui lui permet de s'en approprier les démarches de conception, d'étude et de fabrication, p.20 ». S'agissant des techniques de l'information et de la communication, l'enfant comprend les profonds changements apportés par l'information dans nos vies et dans le monde de travail. Ces techniques constituent un instrument utilisé par l'enfant pour résoudre les problèmes de la vie. Le sous domaine d'apprentissage des sciences de la vie et de la terre à une vision plus réaliste du monde. Il permet que l'enfant découvre le monde réel et prend conscience qu'il appartient à un monde plus vaste qu'il doit comprendre, transformer, respecter, protéger et préserver (DIPROMADI,2018, p.20).

Un autre élément sur lequel on doit mettre trop d'attention c'est la notion d'entrepreneuriat. Le programme de l'éducation de base tel que conçu ne prend à rien en compte l'aspect entrepreneuriat pour le jeune congolais. Or, dans la logique de l'éducation de base, le jeune qui ne sera pas capable de poursuivre l'enseignement secondaire ou universitaire peut être récupéré utilement par la société, où il peut utiliser ses talents pour créer une mini-entreprise telle que le salon de coiffure, une boulangerie, un atelier de menuiserie, ect... A notre humble avis, le cours d'entrepreneuriat devrait figurer dans le cursus du cycle terminal de l'éducation de base. Ainsi, un jeune finaliste qui ne saura pas poursuivre les études ultérieures aura des notions initiales dans la gestion d'un petit jardin potager, une petite ferme agricole, un petit boisement, un petit projet d'élevage, un petit projet de pisciculture ou d'apiculture. Il s'en s'agit d'éclairer l'opinion sur la liaison entre la réforme de l'éducation de base et celle de la réforme de la formation professionnelle. Ce que l'enfant n'a pas maîtrisé lors de son cycle d'éducation de base, il pourra en bénéficier lors des formations professionnelles spécifiques. Il est utile de rappeler aux autorités le besoin de renforcer le ministère de la formation professionnelle, arts et métier (FPAM), si l'on veut réellement booster l'économie nationale et apporter une solution durable au problème de chômage et de la pauvreté qui ronge notre société congolaise.

On ne peut jamais exercer une profession si on ne connaît pas les règles de la profession ou sa déontologie. Les notions de législation sociale et de déontologie professionnelle devraient figurer soit dans un programme ou dans les branches déjà existantes.

Comme nous continuons à y insister, la réforme curriculaire doit être suffisamment étudiée et non s'opérer sur un simple copiage de ce qui se fait dans d'autres pays. Il est vrai que la réforme sur l'éducation de base vise l'insertion des jeunes dans la vie socioéconomique au terme de 8 années de l'éducation de base en cas d'incapacité à l'apprenant de poursuivre le cursus scolaire. Cependant, nous insistons sur la préparation professionnelle pour éviter une perte de temps, de moyens et d'énergie consacrés à la formation de base sans orientation professionnelle. Un simple regard sur le programme du cycle terminal de l'éducation de base telle que conçue par la direction des Programmes et Matériel Didactiques (DIPROMAD), montre une insuffisance au regard de l'orientation professionnelle.

Programme du cycle terminal de l'éducation de base en RDC

Tableau1. Grille horaire du cycle Terminal de l'éducation de base (DIPROMAD, 2018, p.18)

Domaine	Sous domaine	Discipline	7ème	8ème	Total
Sciences	Mathématiques	Algèbre	4	4	8
		Arithmétique	1	1	2
		Géométrie	2	2	4
		Statistique	1	1	2
	Science de la vie et de la terre	Botanique	1	1	2
		Anatomie	1	1	2
		Zoologie	1	2	3
	Sciences physique technologie et Tic	Sciences physiques	1	1	2
		Technologie	1	1	2
		TIC	1	1	2
Sous domaine des sciences			14	15	29
Langues		Français	7	7	14
		Anglais	3	3	6
Univers social et environnement		Education civique et Morale	2	2	4
		Géographie	2	3	5
		Histoire	2	2	4
Arts		Dessin	2	2	4
		Musique	2	2	4
Développement personnel		Education physique	2	2	4
Totaux pour les autres domaines autre que les sciences			22	21	43
			36	36	72
Volume horaire total hebdomadaire					

DISCUSSION

Le tableau ci-haut indique le volume horaire hebdomadaire du cycle terminal de l'éducation de base. Comme signalé plus haut, la grille ne prévoit en rien la place des langues locales pourtant recommandé par la loi-cadre de 2014, pour accompagner la réforme de l'APC.

La grille horaire hebdomadaire du cycle Terminal de l'éducation de base (CTEB), mérite une révision profonde, si on s'en tient aux innovations de la loi cadre comme souligné plus haut. Il est vrai que les langues étrangères (français et anglais) sont importantes pour renforcer nos relations économiques, politiques et diplomatiques dans un pays ouvert à la mondialisation. Cependant, il est superflu d'ignorer l'importance des langues locales dans un cadre de

renforcement des compétences. Les situations proposées par les enseignants et traitées par les apprenants sont disponibles dans le milieu et sont connues localement en utilisant les langues locales. L'exemple le plus touchant est la médecine traditionnelle, qui fournit des plantes médicinales dont les noms français ou anglais ne sont appliqués qu'après des recherches poussées, pendant que les plantes locales sont bien connues en langues locales par la population qui en fait usage comme automédication traditionnelle. Pour donner à l'APC sa valeur lui reconnue par la loi cadre du 11 Février 2014, celle de concilier les connaissances fondamentales à la résolution des problèmes de la vie, nous avons proposé un équilibre d'heures de français et de l'anglais respectivement 5h et 2h pour insérer la langue locale du milieu 1h (Confer tableau 2 ci-dessous).

Les sciences sociales constituant ce que le DIPROMAD appelle univers social et environnement, et forment un domaine qui dirige la vie au quotidien. Le but de l'enseignement des sciences sociales, est expliqué par Feyereisen et al., en ces termes « the goals of social studies emphasize the application of relational thinking to the consideration of societal problems and the grasp by pupils of the knowledge that are basic to relational thought p.164 ». Ils ajoutent « but, the ultimate and broadest goals of education in the social studies is the development of desirable social civic and personnel behavior. No society will prosper unless its members behave in the ways which further its development p.164 »

L'étude de l'Education Civique et Morale (ECM), sera consacrée au retour à l'authenticité et à la restauration des valeurs traditionnelles. Le programme de l'histoire sera consacré à l'étude du passé dans notre pays, à l'étude des figures historiques qui ont contribué à l'existence et à l'indépendance de notre pays. Les relations de notre pays avec le monde extérieur ne seront enseignées qu'en liaison avec les abus de la colonisation, mais aussi de certains aspects jugés positifs de cette colonisation. Par ailleurs, les relations bilatérales ou multilatérales basées sur le principe gagnant-gagnant seront privilégiées en montrant la part que la RDC tire de ces accords. Pour rappel, la RDC est membre de plusieurs organisations mondiales, régionales et sous-régionales. Parmi les organisations régionales nous pouvons citer : SADC (Southern African Development Community), COMESA (Common Market for Eastern and Southern Africa), UA (African Union), CEA (Communauté Economique de l'Afrique Centrale), CEPGL (Communauté Economique des Pays des Grands Lacs), CIRGL (Conférence Internationale pour la Région des Grands Lacs) et plusieurs autres organisations internationales.

L'étude de la géographie sera consacrée à l'étude de notre pays (75% du programme). La géographie nationale, régionale et locale devrait constituer l'essentiel du curriculum. En géographie physique, il sera question d'enseigner le relief, le climat et la flore, la faune le sol et le sous-sol riche de notre pays et dans la mesure du possible de chaque province de l'apprenant. Si nous prenons le cas de la province du Nord-Kivu, il existe de plus grandes rivières capables d'alimenter l'Est de la République Démocratique du Congo et les pays voisins de l'Est en énergie électrique. La rivière Rutshuru en est l'un des exemples les plus frappants où est érigée une centrale hydro-électrique de Matebe de 13,8MW³ qui alimente à présent les villages riverains du Parc National des Virunga et plusieurs quartiers de la ville de Goma. La capacité estimée est de loin supérieure car d'autres barrages sont envisagés plus en amont de Matebe notamment à Rwanguba avec une capacité de 28 estimée de 28MW, et plus au nord à Luviro,

³ <https://www.radiookapi.net/2016/06/14/actualite/societe/nord-kivu-debut-de-construction-du-barrage-hydroelectrique-de-liccn>

Libero avec une capacité estimée de 15MW⁴. Il est superflu qu'un enfant mémorise les noms des cours d'eau européens et leurs caractéristiques (Rhin, Rhône, Danube...), Américaines (Mississipi-Missouri, Amazone, Saint-Laurent...) Asiatiques (fleuve Jaune, fleuve Indus, fleuve Gange, ...), pendant qu'il ne connaît pas les principales rivières et lacs de son milieu local et la relation de l'homme avec ces cours d'eau pour répondre aux besoins vitaux de l'homme congolais. Des recherches fondamentales et appliquées devraient être orientées vers la connaissance des caractéristiques des cours d'eau locales (débit, régime pluvial, profondeur, différentes chutes pouvant contribuer à l'érection des barrages hydro-électriques utiles à la production de l'énergie hydro-électrique mais aussi, exploiter la potentialité de production halieutique).

L'initiation artistique doit valoriser les productions artistiques et culturelles de notre pays. Il est d'usage que beaucoup de chansons sont composées par la jeunesse sur un modèle européen. Cependant, l'éducation artistique doit amener nos jeunes à exhiber les connaissances artistiques locales, tout en respectant la liberté et la dignité humaines. Les œuvres d'art produites, les cartes postales reflèteront notre culture. Les chansons véhiculent les connaissances scientifiques et renforcent l'amour patriotique. On se rappellera combien la musique congolaise a joué un rôle important dans l'accession de notre pays à l'indépendance et dans l'expansion de l'idéologie mobutiste qui prônait le retour à l'authenticité. Feyereisen, et al., (1970, p.172), donne une orientation plus pédagogique du rôle de l'enseignement de la musique en ces termes « the goal of the program is to provide the student with fundamental knowledge of the elements of musical construction such as rhythm, melody, harmony, texture and tone color and an awareness of composers use of these elements in various periods of musical history ». Dans le même ordre d'idées, ces auteurs soulignent l'importance de l'enseignement de l'art quand ils s'expriment sous la note suivante « Art educators who implement this philosophy make extensive use of original art works as well as slides productions, films, trips, and guest lectures to introduce their pupils to master pieces of painting sculpture, architecture and various forms of applied arts, p.171 ». The problem, therefore of the quality of teachers and teaching aids remain.

Tableau 2. Proposition de la grille horaire du CTEB⁵ adaptée aux besoins professionnels (DIPROMADI, 2018, p18), avec notre adaptation.

Domaine	Sous domaine	Discipline	7ème	8ème	Total
Sciences	Mathématiques	Algèbre	3	3	6
		Arithmétique	1	1	2
		Géométrie	2	2	4
		Statistique	1	1	2
	Science de la vie et de la terre	Botanique	1	1	2
		Anatomie	1	1	2
		Zoologie	1	1	2
	Scinces physique technololge et Tic	Sciences physisues	1	1	2
		Technologie	1	1	2
		TIC	1	1	2
Sous domaine des sciences			13	13	26
Langues		Francais	5	5	10
		Anglais	2	2	2

⁴ http://www.snel.cd/assises/Journee01/VIRUNGA_SARL.pdf

⁵ CTEB : Cycle Terminal de l'Education de Base

		Langue nationale	1	1	2
Univers social et environnement		Education civique et	2	2	4
		Morale	2	2	4
		Géographie	2	2	4
		Histoire			
Arts		Dessin	2	2	4
		Musique	2	2	4
Développement personnel		Education physique	2	2	4
Notions professionnelles		Entreprenariat	1	1	2
		Psychologie et Déontologie	1	1	2
		professionnelle	1	1	2
		Sécurité professionnelle et Economie domestique			
Totaux pour les autres domaines autre que les sciences			23	23	46
Volume horaire total hebdomadaire			36	36	72

L'analyse des tableaux 1 et 2 montre que pour répondre au profil de formation de l'éducation de base, le curriculum doit être révisé pour inclure les compétences professionnelles dans le cursus de formation. L'apprenant qui n'aura pas eu la chance de poursuivre avec les études secondaires pourra s'intégrer utilement dans la vie professionnelle. Il est important de mentionner ici le rôle que doit jouer le ministère de la formation professionnelle arts et métiers.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La réforme de l'APC relève d'une question technique, et pédagogique qui dépend de la volonté politique pour réaliser son objectif, celui de booster l'économie des pays africains. D'où l'impératif nécessité d'agir avec cohésion pour tous les membres de la communauté éducative. Les experts en matière de réforme curriculaire (Jonnaert, Cros et al.) insistent sur le rôle majeur de l'enseignant comme principal agent de l'implantation du curriculum. Sa préparation pédagogique ainsi que la disponibilité du matériel pédagogique sont les préalables à une bonne implantation de l'APC. Il s'avère aussi important de sensibiliser et d'éduquer les communautés sur le rôle déclencheur de l'émergence sociale et économiques, levier de développement intégral dans les pays africains. Les programmes d'enseignement en vigueur ne répondent pas à la vision de l'approche par compétence. Les notions importantes comme l'enseignement des langues locales, l'entreprenariat et la déontologie professionnelle ne sont pas repris dans le programme du cycle terminal de l'éducation de base. Il est cependant recommandé ce qui suit :

- La mise en place d'une cellule de suivi de l'implantation de L'APC. Cette cellule de coordination pourra coordonner les activités de l'implantation de façon coercitive entre les ministères de l'Enseignement Primaire, secondaire et Technique, le ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire et le Ministère de la formation Professionnelle Arts et métier en République Démocratique du Congo. Chaque pays a sa structure organique, cependant les trois secteurs d'éducation doivent collaborer pour donner à l'enseignant un rôle prépondérant dans l'implantation des programmes de l'APC.
- Impliquer tous les partenaires de l'éducation dans l'implantation de l'APC.

- Dans le langage de Cros et al. (2007), l'APC devra partir sur le talent pédagogique du maître plutôt que sur les outils dont il a besoin.
- Les notions liées à la professionnalisation devraient être intégrées dans le programme de l'éducation de base.

REFERENCES

- Cros, F (2010). *Les réformes curriculaires par l'approche par compétences en Afrique*. Actes des assises sur les réformes curriculaires du 6 au 9 Juillet 2010 à Brazzaville. pp 45-52
- Cyr, S ; Savard, A & Braham, E. (2016). Analyse d'un projet Pilote d'Intégration d'une approche par les Situations dans l'éducation de base de la République Démocratique du Congo. *Comparative and International Education*, Vol. 45 ; Issue.3, Article 4, pp 1-15.
<http://ir.lib.uwo.ca/cie-eci>
- DIPROMAD.(2018). *Programme éducatif du domaine d'apprentissage des sciences : Sous domaine des sciences de la vie et de la terre*. 1^{er} édition. DIPROMAD/MESP. Kinshasa
- *Programme éducatif du domaine d'apprentissage des sciences : Sous domaine des Mathématiques*, 1^{ère} édition, DIPROMAD/MESP. Kinshasa,
- (2018). *Programme éducatif du domaine d'apprentissage des sciences : Sous-domaine des de la technologie et de la communication*. 1^{er} DIPROMAD/MESP. Kinshasa
- Feyereisen K.V; A John Florino, A.J & Nowark, T.A. (1970). *Supervision and curriculum Renewal: A systems approach*. New York: Merdith Coporation
- Jonnaer, P., Fall, O.T., Sampson, S., Malu, R., Autoun, Z., & Sambote, J. (2017). Une démarche de pré-validation de nouveaux programmes éducatifs du domaine d'apprentissage des sciences pour le cycle terminal de l'éducation de base en République Démocratique du Congo. *Research Gates*. pp 1-19.. DOI: 10.13140/RG.2.2.20553.03684
- Jonnaert . (2010). *La refondation des systèmes éducatifs et les réformes curriculaires : Trois cadrages*. Communication présentée par M. Philippe Jonnaert, PhD, Chaire UNESCO de développement curriculaire (CUDC), Université du Québec à Montréal lors des Assises sur les réformes curriculaires du 6 au 9 Juillet à Brazzaville.
- Kasereka, K. (2007). « Eduquer ou périr » Joseph Ki-Zerbo et le combat pour « une autre Afrique ». *Congo Afrique*. N° 412-413, pp.135-152
- Eger, K. (2016). *An analysis of education reform in Sub-Saharan Africa*. Clermont Mc College. https://scholarship.claremont.edu/cmc_theses/1419/
- Knigth. R. (2016). *Educating for eternity: A seventh-day Adventist philosophy of education*. Michigan: Andrews university press.

- Matero, P.& Righetti,P. (2010). Quality assurance in Sub-Saharan Africa. *Research in comparative and International Education* vol 5, Number 1. pp 3. 17.
<http://dx.doi.org/10.2304/rcie.2010.5.1.3>
- Mimbu, H.K. (2017). Histoire et destinée de l'Afrique : Réflexion sur le rôle et la place de l'histoire dans les systèmes éducatifs au Gabon et en République Démocratique du Congo. *Congo-Afrique*, N° 517, pp. 666-679.
- Munangi-Mpug, D ; Zabo, A.I & Kalonda , K.R. (2009). Enseignement apprentissage et evaluation selon l'Approche Par Compétences, *Research Gates*. pp 1-51.
https://www.researchgate.net/publication/284498838_Enseignement_Apprentissage_et_Evaluation_selon_l_%27Approche_Par_Competences
- Oliva, F.P& Gordon II, W.R. (2013). *Developping the curriculum*. Pearson.
- Organisation International de la Francophonie. (n.d) . *Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'Approche Par Compétences en formation professionnelle, Guide 6 : Conception et réalisation d'un guide d'organisation pédagogique et matérielle*. Education Loisir et Sport Québec. <https://www.umc.edu.dz/images/guide-approche-par-compotence.pdf>
- Petty, G (2004). *A practical Guide. Teaching Today*. Delta palace. 3rd édition. Nelson thornes
- République Démocratique Du Congo. (2014). *Loi-cadre n° 14/004 du 11 Février 2014 de l'enseignement national*. Journal officiel. Kinshasa